



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : services extérieurs

Question écrite n° 49101

Texte de la question

Mme Laurence Dumont appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnels des directions départementales et régionales du travail. Pour la mise en oeuvre des grandes réformes sociales de la majorité, les personnels du ministère du travail ont largement été sollicités. En Basse-Normandie, les services du travail ont ainsi instruit près de 4 500 dossiers emplois-jeunes, 28 000 contrats d'insertion et étudié plusieurs milliers d'accords sur la réduction du temps de travail. Face à ce surcroît très important de travail, les moyens humains et matériels supplémentaires débloqués s'avèrent insuffisants. Le nombre de postes d'inspecteur ou de contrôleur ouverts aux concours, s'il a augmenté sensiblement depuis l'arrivée de la gauche, reste dérisoire face à la tâche incombant aux inspections du travail. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures elle compte prendre pour améliorer cette situation. Elle précise que le projet de loi de finances pour 2001 prévoyant de mettre l'accent sur l'éducation, la justice et la sécurité, elle souhaite qu'un effort conséquent soit fait en faveur des personnels des inspections du travail afin que l'Etat soit en mesure de faire régner l'ordre public social.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Dumont](#)

Circonscription : Calvados (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49101

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2000, page 4249